

Vu le décret présidentiel n° 91-198 du 5 juin 1991 portant nomination du Chef du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 90-226 du 25 juillet 1990 fixant les droits et obligations des travailleurs exerçant des fonctions supérieures de l'Etat ;

Vu le décret exécutif du 28 juin 1989 portant nomination de M. Farouk Tebbal en qualité de secrétaire général du ministère de l'urbanisme et de la construction ;

Décète :

Article 1^{er}. — Il est mis fin aux fonctions de secrétaire général de l'ex-ministère de l'urbanisme et de la construction, exercées par M. Farouk Tebbal, appelé à exercer une autre fonction.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 11 novembre 1991.

Sid Ahmed GHOZALI.

Décret exécutif du 11 novembre 1991 mettant fin aux fonctions du directeur de l'organisation, de la promotion et de la gestion immobilière à l'ex-ministère de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la construction.

Par décret exécutif du 11 novembre 1991, il est mis fin aux fonctions de directeur de l'organisation, de la promotion et de la gestion immobilière à l'ex-ministère de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la construction, exercées par M. Abderraouf Baci, admis à la retraite.

Décret exécutif du 16 novembre 1991 mettant fin aux fonctions du directeur de cabinet du ministre de l'industrie et des mines.

Par décret exécutif du 16 novembre 1991, il est mis fin aux fonctions de directeur de cabinet du ministre de l'industrie et des mines, exercées par M. Abdellatif Khelil, appelé à exercer une autre fonction.

Décret exécutif du 17 novembre 1991 portant nomination du directeur de cabinet du ministre de l'énergie.

Par décret exécutif du 17 novembre 1991, M. Abdellatif Khelil est nommé directeur de cabinet du ministre de l'énergie.

Décret exécutif du 24 novembre 1991 mettant fin aux fonctions du directeur de la réglementation et du contrôle au ministère de l'intérieur et des collectivités locales.

Par décret exécutif du 24 novembre 1991, il est mis fin aux fonctions de directeur de la réglementation et du contrôle au ministère de l'intérieur et des collectivités locales, exercées par M. Youcef Beghoul, appelé à exercer une autre fonction.

Décret exécutif du 24 novembre 1991 portant nomination du directeur de cabinet du ministre de la culture.

Par décret exécutif du 24 novembre 1991, M. Salah Brahimi est nommé directeur de cabinet du ministre de la culture.

Décret exécutif du 24 novembre 1991 mettant fin aux fonctions du secrétaire permanent de l'ex-conseil national de la culture.

Par décret exécutif du 24 novembre 1991, il est mis fin aux fonctions de secrétaire permanent de l'ex-conseil national de la culture, exercées par M. Mouloud Achour, appelé à exercer une autre fonction.

Décret exécutif du 24 novembre 1991 portant nomination du directeur de cabinet du ministre de la communication.

Par décret exécutif du 24 novembre 1991, M. Mouloud Achour est nommé directeur de cabinet du ministre de la communication.

Décret exécutif du 24 novembre 1991 mettant fin aux fonctions du directeur des transports urbains et de la circulation routière au ministère des transports.

Par décret exécutif du 24 novembre 1991, il est mis fin aux fonctions de directeur des transports urbains et de la circulation routière au ministère des transports, exercées par M. Akli Améziane, appelé à exercer une autre fonction.